

VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES : PRÉVENTION, SOUTIEN ET SOINS



VENKATRAMAN CHANDRA-MOULI

AVNI AMIN



Objectifs du module

A la fin de ce module, les participants seront capables de :

- définir les concepts de base de la violence faite aux femmes et aux filles (VFFF) ;
- connaître et comprendre les VFFF, leurs causes et leurs conséquences ;
- mobiliser les connaissances pour mettre en place des interventions efficaces contre les VFFF d'une façon globale et particulièrement dans les situations d'urgence ;
- définir les services de lutte contre les VFFF en fonction des orientations programmatiques de l'OMS ;
- mettre en application les bonnes pratiques en matière de lutte contre les VFFF.



Plan du module

PERSPECTIVE GLOBALE

- ✓ Définition des concepts clés
- ✓ Rationnel en matière de prévention de la VFFF
- ✓ Implications en matière de Droits de l'Homme
- ✓ Considérations d'ordre programmatique
- ✓ Lignes directrices
- ✓ Mesures spécifiques dans le contexte de COVID-19 ou autres crises

PERSPECTIVES REGIONALES

- ✓ Contexte régional (pays francophones)
- ✓ Défis et initiatives régionales
- ✓ Principaux messages sur la prévention de la VFFF



À L'ÉCHELLE MONDIALE



Définitions 1/2

- La « **violence à l'égard des femmes** » désigne tous les actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

(Déclaration des Nations unies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, 85ème réunion plénière, décembre 1993)

- Les termes « **victime** » et « **survivant(e)** » peuvent être utilisés de manière interchangeable.
- Le terme « **victime** » est souvent utilisé en droit et en médecine.
- Le terme « **survivant(e)** » est généralement préféré par les secteurs sociaux et psychologiques en raison de la résilience qu'il implique.^{1, 2, 3}



Les différentes formes de violences 1, 2, 3

La violence exercée par un partenaire intime et d'autres formes de violence familiale ;

- ✓ la violence sexuelle ;
- ✓ les mutilations génitales féminines (MGF) ;
- ✓ le fémicide, notamment les crimes d'honneur ou liés à la dot ;
- ✓ la traite des personnes, notamment la prostitution forcée et l'exploitation économique des filles et des femmes ;
- ✓ la violence à l'égard des femmes dans les situations d'urgence humanitaire et de conflit.



Rationnel 1/3

- La violence sexiste à l'encontre des adolescents est un problème important : la prévalence des abus sexuels sur les enfants dans le monde est estimée à environ 18 % pour les filles et 8 % pour les garçons.⁴
- La violence sexiste à l'encontre des adolescents a des conséquences sanitaires et sociales majeures : elle accroît le risque de grossesse non désirée, d'avortement provoqué (souvent non sécurisé), de contamination par le VIH et les IST dans certains contextes, d'effets néfastes sur la santé mentale, et constitue un facteur de risque de comportement malsain à l'adolescence et à l'âge adulte.⁴



- Les violences sexistes à l'encontre des adolescentes ont des conséquences sanitaires et sociales majeures (OMS, 2003, OMS, 2019).
- **La violence du partenaire intime peut accroître :**
 - ✓ le risque de grossesse accidentelle et d'avortement provoqué ;
 - ✓ le risque d'infection par le VIH et d'autres IST.
- **Les sévices sexuels subis par les enfants et les adolescents :**
 - ✓ et la violence exercée par le partenaire intime sont associés à un risque accru de dépression, d'état de stress post-traumatique, de pensées suicidaires et de tentatives de suicide ;
 - ✓ sont un facteur de risque comportementaux pendant l'adolescence, à l'âge adulte, tels les rapports sexuels non protégés, l'abus d'alcool et l'usage de substances psychoactives.



- Les programmes de prévention de la violence sexiste, de soutien et de soins se sont avérés efficaces.

Les programmes visant à établir des normes et des attitudes équitables en matière de genre chez les garçons et les filles se sont avérés efficaces.

- Il s'agit de ceux qui :
 - intègrent une action multisectorielle et multiniveau, favorisent la coordination intersectorielle ;
 - utilisent des investissements à long terme ;
 - répètent l'exposition aux idées dans différents contextes au fil du temps ;
 - placent l'interaction entre le genre et le pouvoir au cœur du contenu et répondent à ceux qui subissent la violence avec empathie et de manière opportune.

Cependant, les lois et les politiques, les stratégies de prévention et leur mise en œuvre, ainsi que l'accès à des services de soins et de soutien de haute qualité nécessitent une attention particulière : il reste beaucoup à faire.



Implications en matière de droits de l'homme

Les États sont tenus de :

- ✓ prévenir et de combattre la violence à l'égard des femmes et des filles, en leur apportant soutien et soins ;
- ✓ mettre en œuvre immédiatement tous les moyens appropriés pour éliminer la violence fondée sur le sexe.

Ils doivent mener des actions visant la prévention et l'élimination de la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre dans toutes les sphères de l'interaction humaine, notamment dans la famille, la communauté, les écoles, en ligne et dans les autres espaces numériques.



Considérations d'ordre programmatique

- Lorsque des services de prévention et de réponse à la VBG existent, ils sont souvent mis en œuvre sur une base pilote et ne sont pas étendus ; en outre, ils sont fragmentaires et ne sont pas intégrés dans les plateformes existantes et la coordination intersectorielle est faible : besoin d'intégrer dans les programmes et services de santé sexuelle et reproductive, de VIH, de santé mentale et de santé des adolescents.⁵
- De nombreux prestataires de soins de santé ne sont pas préparés à faire face à la violence liée au sexe, notamment en ce qui concerne le signalement des abus sexuels : la formation et le soutien continu des prestataires sont impératifs pour garantir la prise en charge répondant aux besoins spécifiques de l'enfant et de l'adolescents.⁵
- Souvent, les adolescents ne cherchent pas à obtenir des services de prévention, de soutien et de soins en matière de VBG : besoin donc de sensibilisation et de lutte contre la stigmatization.⁵



Lignes directrices de l'OMS

- Répondre aux enfants et aux adolescents qui ont été victimes d'abus sexuels : directives cliniques de l'OMS (2017).
- Répondre à la violence du partenaire intime et à la violence sexuelle contre les femmes : directives cliniques et politiques de l'OMS (2013).
- Directives de l'OMS sur la prévention des grossesses précoces et des mauvais résultats en matière de procréation chez les adolescents des pays en développement (2011).
- Directives de l'OMS pour la réponse du secteur de la santé à la maltraitance des enfants (2019).
- Directives consolidées sur la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes vivant avec le VIH (2017).



Lignes directrices complémentaires aux lignes de l'OMS

- Plan d'action mondial : les systèmes de santé s'attaquent à la violence contre les femmes et les filles (OMS, 2017).
- RESPECT women : preventing violence against women, framework and implementation package (OMS, 2019).
- INSPIRE : sept stratégies pour mettre fin à la violence contre les enfants (OMS, 2016).
- Guide mondial sur la lutte contre la violence sexiste en milieu scolaire (UNESCO, 2016).
- Seize idées pour lutter contre la violence à l'égard des femmes dans le contexte de l'épidémie de VIH : un outil de programmation (OMS, 2013).
- What works to prevent partner violence? An evidence overview (École d'hygiène et de médecine tropicale de Londres ; 2011).



Lignes directrices complémentaires aux lignes de l'OMS

- Prévention de la violence en milieu scolaire : un manuel pratique (OMS, 2019).
- COVID-19 et la violence à l'égard des femmes : ce que le secteur/système de santé peut faire (OMS, 2020).
- Lutter contre la violence à l'égard des enfants, des femmes et des personnes âgées pendant la pandémie de covid-19 : actions clés (OMS, 2020).
- Infographie sur le COVID-19 et la violence à l'égard des femmes (OMS, 2020).



R E S P E C T

Mettre en œuvre
7 stratégies pour
prévenir la violence
 contre les femmes²

Renforcer l'autonomisation des femmes

fait référence à l'autonomisation économique et sociale, y compris l'héritage et la propriété des actifs, la microfinance plus des interventions de formation sur le genre et l'autonomisation, l'action collective, la création d'espaces sûrs et le mentorat pour développer des compétences en matière d'auto-efficacité, d'affirmation de soi, de négociation et de confiance en soi.

Encourager des relations interpersonnelles égalitaires

désigne des stratégies visant des individus ou des groupes de femmes, d'hommes ou de couples pour améliorer les compétences en matière de communication interpersonnelle, de gestion des conflits et de prise de décision partagée.

Sécuriser les cadres de vie

fait référence aux efforts visant à créer des écoles, des espaces publics et des cadres de travail sûrs, entre autres.

Procurer des services dans les différents secteurs

renvoie à une série de services, notamment les services de police, juridiques, sanitaires et sociaux fournis aux survivants.

Éliminer les abus envers les enfants et les adolescents

renvoie à l'établissement de relations familiales enrichissantes, à l'interdiction des châtimts corporels et à la mise en œuvre de programmes de formation des parents, comme mentionné dans *INSPIRE - 7 stratégies de prévention de la violence contre les enfants*

Contenir la pauvreté

fait référence aux stratégies ciblées sur les femmes ou les ménages dont le but premier est de réduire la pauvreté, notamment des transferts de fonds, de l'épargne, des prêts auprès d'institutions de microfinance, des interventions sur le marché du travail.

Transformer les attitudes, croyances et normes

fait référence aux stratégies qui remettent en question les attitudes, croyances, normes et stéréotypes sexistes négatifs qui maintiennent les privilèges masculins et la subordination féminine, qui justifient la violence contre les femmes et qui stigmatisent les survivantes. Ces stratégies vont des campagnes publiques aux activités de mobilisation communautaire, en passant par l'éducation de groupe.



Renforcer l'autonomisation des femmes

Formation à l'autonomisation des femmes et des filles, notamment en matière de compétences de vie, d'espaces sécurisés, de mentorat.

H L

Politiques et interventions en matière d'héritage et de propriété d'actifs

H L

Micro-finance ou épargne, prêts et composantes de formation sur le genre et l'autonomisation

H L

EXEMPLE

Microfinance, genre et autonomisation

Le projet IMAGE (intervention grâce à la microfinance en faveur de l'égalité entre les sexes et les malades du Sida) en Afrique du Sud renforce l'autonomie des femmes grâce à la microfinance et à des formations sur le genre et le pouvoir et des activités de mobilisation communautaire. Des études montrent qu'il a permis de réduire la violence domestique de 50% dans le groupe d'intervention sur une période de deux ans. Avec 244 dollars US par incident de violence conjugale évitée au cours d'une phase d'expérimentation de deux ans, l'intervention est jugée très rentable.⁶

Encourager des relations interpersonnelles égalitaires

Ateliers de groupes avec des femmes et des hommes pour promouvoir des attitudes et de relations égalitaires

H L

Conseils et thérapie de couples

H L

EXEMPLE

Ateliers de groupe

Au cours des deux années qui ont suivi la mise en œuvre des Stepping Stones en Afrique du Sud avec des participants des deux sexes âgés de 15 à 26 ans, les hommes étaient moins susceptibles de faire subir des actes de violence, des viols et des rapports sexuels transactionnels à leurs partenaires intimes dans le groupe d'intervention par rapport à la base de référence.⁷

Sécuriser les cadres de vie

Infrastructures et transports

H L

Interventions de témoins

H L

Interventions dans les établissements scolaires

H L

EXEMPLE

Right to play - Prévenir la violence parmi et entre les enfants dans les écoles

À Hyderabad (province de Sindh), au Pakistan, 40 enfants des écoles publiques ont bénéficié du programme "Le droit de jouer". Les garçons et les filles se sont engagés dans l'apprentissage par le jeu, leur permettant d'acquérir des savoir-être tels que la confiance, la communication, l'empathie, la gestion des émotions négatives, la résilience, la coopération, le leadership, l'esprit critique et la résolution de conflit. Ces aptitudes aident à lutter contre les conflits, l'intolérance, la discrimination basée sur le genre et la violence entre pairs. Une évaluation conduite 24 mois après l'intervention a démontré une baisse de la victimisation par des pairs de 33% parmi les garçons et de 59% parmi les filles ; une réduction des punitions corporelles de 45% pour les garçons et de 66% pour les filles ; et une diminution des témoignages de violence domestique de 65% pour les garçons et de 70% pour les filles.⁸

LÉGENDE⁹

- **prometteuses**, >1 évaluations montrent une réduction considérable des épisodes de violence.
- **d'avantage de données sont nécessaires**, >1 évaluation montre des améliorations dans les résultats intermédiaires liés à la violence.
- ◆ **contradictoires**, les évaluations montrent des résultats contradictoires en matière de réduction de la violence.⁹
- **pas de données probantes**, intervention non encore rigoureusement évaluée.
- ▼ **inefficace**, >1 les évaluations ne montrent aucune réduction de la violence.
- H** Banque mondiale - Pays à revenu élevé (PVE)
- L** Banque mondiale, pays souvent instable et moyen (PISM)

Procurer des services dans les différents secteurs

Interventions relatives au conseil en matière d'autonomisation ou soutien psychologique pour favoriser l'accès aux services (c'est-à-dire la défense des intérêts).

H L

Interventions sur la prévention de l'abus d'alcool

H L

Abris

H L

lignes vertes

H L

Centres de crise à guichet unique

H L

Interventions auprès des auteurs de violence

H L

Commissariats/unités de police pour femmes

H L

Dépistage dans les services de santé

H L

Sensibilisation et formation du personnel institutionnel sans modifier l'environnement institutionnel

H L

EXEMPLE

Plaidoyer pour les survivantes

Le Community Advocacy Project dans le Michigan et l'Illinois, aux États-Unis, est un programme fondé sur des données probantes et conçu pour aider les femmes qui ont survécu à la violence exercée par un partenaire intime à reprendre le contrôle de leur vie. Des agents formés fournissent aux survivantes des conseils et une assistance personnalisée afin qu'elles puissent avoir accès aux ressources communautaires et bénéficier d'un appui social. Il a été constaté que l'intervention permettait de réduire la récurrence de la violence et de la dépression et d'améliorer la qualité de vie et le soutien social. Deux ans après la fin de l'intervention, le changement positif s'est poursuivi.¹⁰

Éliminer les abus envers les enfants et les adolescents

Visites à domicile et sensibilisation par des agents de santé

H L

Interventions parentales

H L

Interventions de soutien psychologique pour les enfants qui subissent des violences et qui sont témoins de la violence dans le cercle familial

H L

Compétences de la vie courante / programme scolaire, formation à la prévention du viol et de la violence dans les relations amoureuses

H L

Transferts économiques

H L

Contenir la pauvreté

Transferts économiques, y compris les transferts conditionnels/non conditionnels en espèces ; les bons et les transferts en nature

H L

Interventions sur la main-d'œuvre, y compris les politiques en matière d'emploi, les moyens de subsistance et la formation à l'emploi

H L

Interventions en matière de microfinance ou d'épargne sans aucun élément supplémentaire

H L

Transferts économiques

H L

EXEMPLE

Transferts économiques

Au Nord de l'Équateur, un programme de transfert d'argent, de bons et de nourriture, mis en œuvre par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ciblait les femmes des quartiers urbains pauvres, afin de réduire leur pauvreté. Les ménages bénéficiaires ont reçu chaque mois des transferts monétaires équivalents à 40\$ durant 6 mois. Le transfert était offert aux femmes à condition qu'elles participent à des formations mensuelles en nutrition. L'évaluation a montré des baisses de 19 à 30% du nombre de femmes qui subissent des comportements contrôlants, de la violence physique et/ou sexuelle exercés par un partenaire intime. Une des explications plausibles pour cette réduction est la diminution, aux sein des couples, des conflits liés aux stress dus à la pauvreté.¹¹

Transformer les attitudes, croyances et normes

Mobilisation communautaire

H L

Ateliers de groupe composés de femmes et d'hommes pour promouvoir des changements d'attitude et de normes

H L

Marketing social ou activités ludoéducatives et éducation de groupe

H L

Éducation de groupe avec des hommes et des garçons pour changer les attitudes et les normes

H L

Campagnes de sensibilisation autonomes/campagnes de communication à composante unique

H L

EXEMPLE

Mobilisation communautaire

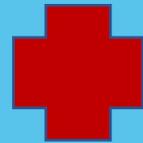
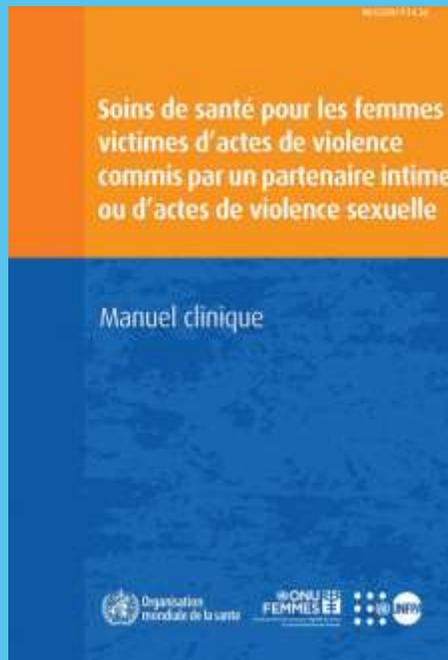
SASAI est une intervention communautaire en Ouganda visant la prévention des violences faites aux femmes en changeant l'équilibre des pouvoirs entre hommes et femmes dans de le cadre de leurs relations intimes. Des études montrent que dans les communautés SASAI, 76% des femmes et des hommes pensent que la violence physique envers un partenaire n'est pas acceptable, alors que 26% des femmes et des hommes dans les communautés de contrôle pensent la même chose. Considérant une épargne de 460 US\$ par incident de violence exercée par un partenaire intime dans la phase pilote de l'intervention, celle-ci est rentable et permettrait des économies d'échelle durant l'intensification des interventions à grande échelle.¹²

Évaluer les données de l'intervention³

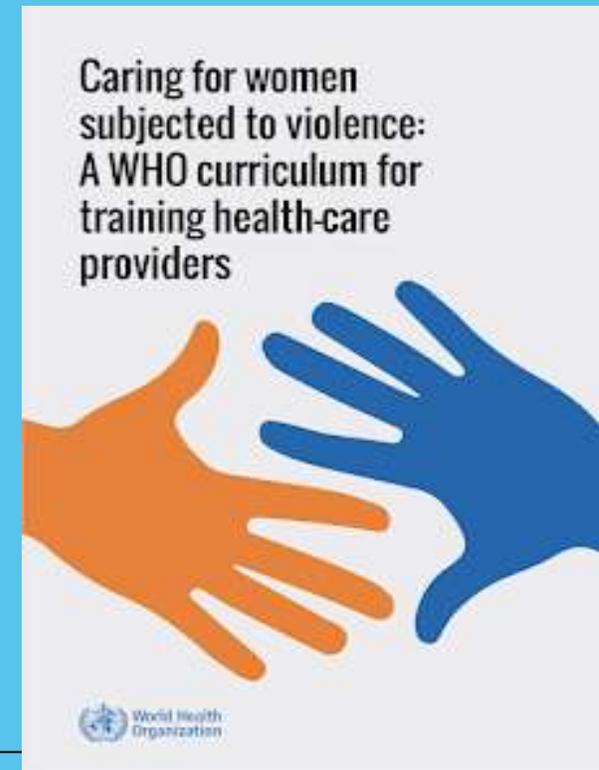


Boîte à outils de l'OMS pour la réponse à la violence à l'égard des femmes :

1. Gestionnaires et prestataires de santé



“Comment”



Soutien de la première ligne

HOW HEALTH PROVIDERS CAN SUPPORT WOMEN WHO HAVE EXPERIENCED VIOLENCE



L Listen closely, with empathy and no judgment.

I Inquire about their needs and concerns.

V Validate their experiences. Show you believe and understand.

E Enhance their safety.

S Support them to connect with additional services.

Do no harm. Respect women's wishes.



L'appui de première ligne implique cinq tâches simples. Il répond en même temps aux besoins émotionnels et pratiques. Le mot anglais « LIVES » est un moyen de se rappeler ces cinq tâches qui visent à protéger la vie des femmes :

É COUTER (LISTEN)	Écoutez la femme attentivement, avec empathie et sans porter de jugement.
S' INFORMER (INQUIRE) DES BESOINS ET DES PRÉOCCUPATIONS	Évaluez ses différents besoins et préoccupations – émotionnels, physiques, sociaux et pratiques (par exemple garde des enfants) – et répondez-y.
V ALIDER (VALIDATE)	Montrez-lui que vous la comprenez et que vous la croyez. Assurez-la qu'elle n'est pas responsable.
A MÉLIORER (ENHANCE) LA SÉCURITÉ	Étudiez un plan pour la protéger contre des dommages supplémentaires si la violence se manifeste à nouveau.
S OUTENIR (SUPPORT)	Soutenez-la en l'aidant à accéder à des informations, à des services et à l'appui social.

Apprenez à écouter avec votre



Yeux – lui accordant toute votre attention



Oreille – entendre vraiment ses préoccupations

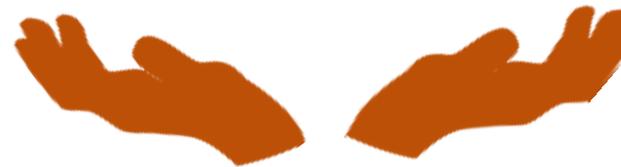


Coeur – avec bienveillance et respect

Soutien de la première ligne

Job aid	
Safety planning	
Safe place to go	If you need to leave your home in a hurry, where could you go?
Planning for children	Would you go alone or take your children with you?
Transport	How will you get there?
Items to take with you	Do you need to take any documents, keys, money, clothes, or other things with you when you leave? What is essential?
	Can you put together items in a safe place or leave them with someone, just in case?
Financial	Do you have access to money if you need to leave? Where is it kept? Can you get it in an emergency?
Support of someone close by	Is there a neighbour you can tell about the violence who can call the police or come with assistance for you if they hear sounds of violence coming from your home?

- Aidez-la à identifier et à considérer ses options et ce qui est le plus important pour elle.
- Utiliser et mettre à jour un répertoire de référence.
- Discutez du soutien social - elle peut préférer s'appuyer sur son réseau informel.
- Mettez-la en contact avec des ressources grâce à des références chaleureuses.



Mesures spécifiques pour la prestation de services dans le contexte humanitaire, y compris COVID-19 1/2

- Informer les adolescents sur le lieu et la manière de se faire soigner, lorsque l'accès est possible, par le biais des médias.
- Sensibilisez et alertez les prestataires de soins, les travailleurs communautaires et les réseaux de soutien sur le potentiel d'augmentation de la violence sexuelle et sexiste et renforcer le dépistage et améliorer les soins et le soutien, y compris la santé mentale.
- Garantir la disponibilité des services de soins post-viol, notamment la contraception d'urgence, la prophylaxie post-exposition au VIH, ainsi que le dépistage et le traitement des IST pour les adolescents.



**Mesures
spécifiques pour
la prestation de
services dans le
contexte
humanitaire, y
compris
COVID-19
2/2**

- Identifier les maisons d'accueil, les refuges ou les services d'orientation sociale pour les adolescents exposés à la violence à l'intérieur ou autour de leur domicile.
- Créez des lignes d'assistance ou améliorez les lignes existantes pour que les adolescents puissent demander de l'aide si nécessaire.
- Dans la mesure du possible, promouvoir l'institutionnalisation des bonnes pratiques en matière d'amélioration de l'accessibilité et de la qualité qui ont été mises en place pendant la période de fermetures et de perturbations.



PERSPECTIVE RÉGIONALE

CONTRIBUTRICES

- NAYLA ABOU MALHAM DOUGHANE
- GINETTE HOUNKANRIN



DONNÉES RÉGIONALES ET SOUS-RÉGIONALES SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES (VFFF)

En AOC, le pourcentage d'adolescentes de 15 - 19 ans qui ont subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime (VPI) actuel ou ancien au cours des douze derniers mois est de **20 %**.⁶

En AOC, le pourcentage d'adolescent(e)s de 15 - 19 ans qui considèrent qu'un mari a raison de frapper sa femme pour au moins une des raisons spécifiées, c'est-à-dire si sa femme brûle la nourriture, se dispute avec lui, sort sans lui dire, néglige les enfants ou refuse les relations sexuelles est de **42 %** chez les femmes **et 34%** chez les hommes.⁶

S'agissant de la violence en ligne, les filles sont les victimes les plus fréquentes. En 2019, **92 %** des victimes en ligne étaient des filles contre **8 %** pour les garçons. En ce qui concerne l'âge, environ **48 %** des victimes étaient âgées de 11 à 13 ans.⁷



DONNÉES RÉGIONALES ET SOUS-RÉGIONALES SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES (VFFF)

- En 2017 plus de la moitié (51 %) des adolescents de 13 à 15 ans ont déclaré avoir été victimes de brimades dans les écoles en Afrique occidentale et centrale (AOC).⁷
- L'analyse des différentes enquêtes démographiques et de santé réalisées entre 2010-2018 en AOC, a révélé qu'environ 18 % des adolescentes ont déjà subi des violences commises par le partenaire intime. Cela va de 5 % au Burkina Faso à 56 % en Guinée équatoriale et 40 % au Gabon.⁸



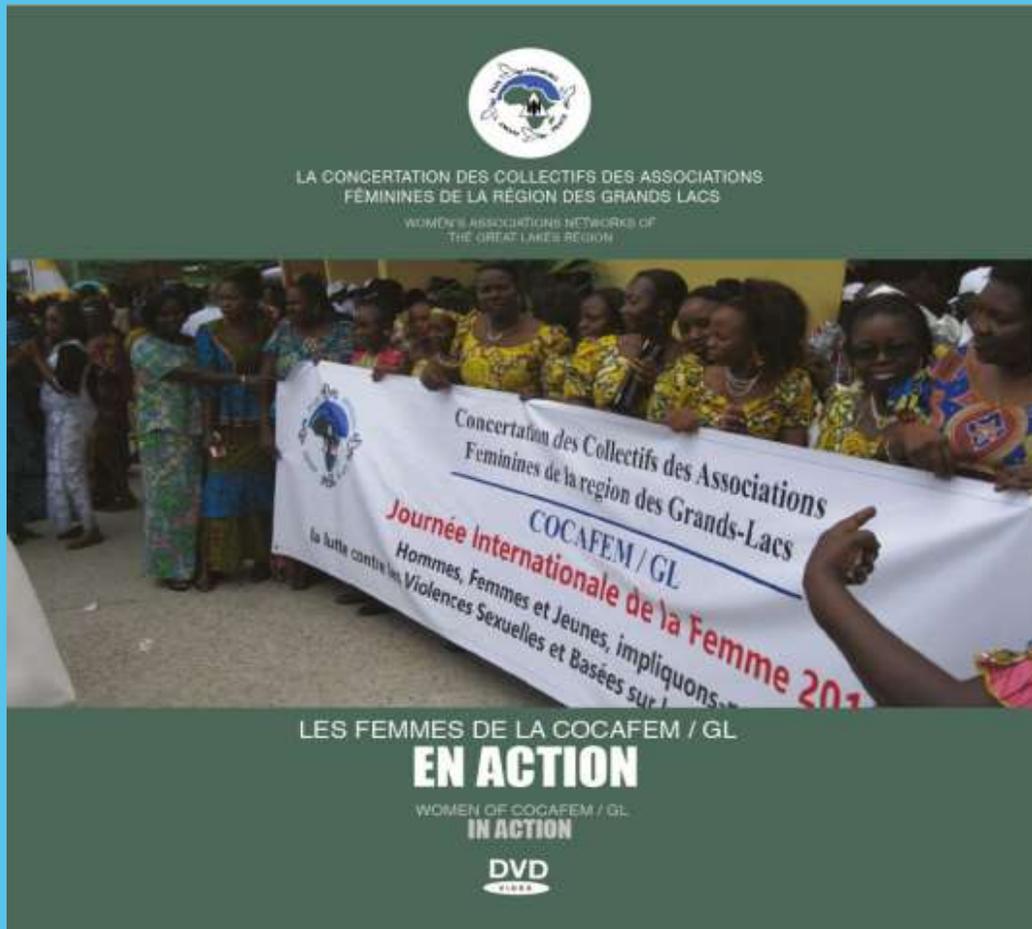
COVID-19 / SITUATION HUMANITAIRE SUR LES VFFF

- En 2020, dans la région AOC, 50 % des adolescentes de 15 à 19 ans déjà mariées et ayant subi des violences physiques ou sexuelles, n'en ont jamais parlé à quelqu'un. Seules 29 % ont demandé de l'aide.⁸
- En 2020, le taux de violence infligée aux enfants handicapés était élevé; il va de deux incidents de violence sexuelle par enfant au **Sénégal** à environ quatre au **Cameroun**. Ces cas comprennent le viol (52 %), la participation forcée à des « relations sexuelles transactionnelles » (30 %) et des attouchements indécents (43 %).⁷
- Toujours en 2020, les enfants souffrant de troubles de la parole et du langage étaient jusqu'à trois fois plus exposés aux violences sexuelles que les autres. Pour les enfants souffrant de troubles du comportement, le risque est entre cinq et sept fois plus élevé que les autres.⁷



INITIATIVE RÉGIONALE 1

CONCERTATION DES COLLECTIFS DES ASSOCIATIONS FÉMININES/GRANDS LACS (COCAFEM/GL) ⁹



La COCAFEM/GL a été créée en 2001 par les organisations féminines de trois pays à savoir : le Burundi, la République Démocratique du Congo et le Rwanda.

DOMAINES D'INTERVENTIONS

1. Communication et plaidoyer
2. Promotion du genre
3. Renforcement des mécanismes de consolidation de la paix et la sécurité
4. Renforcement organisationnel et institutionnel



INITIATIVE RÉGIONALE 1

PROJET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES (PLUVIF) ⁹



LA CONCERTATION DES COLLECTIFS DES ASSOCIATIONS
FÉMININES DE LA RÉGION DES GRANDS LACS
WOMEN'S ASSOCIATIONS NETWORK OF
THE GREAT LAKES REGION



LES FEMMES DE LA COCAFEM / GL

EN ACTION

WOMEN OF COCAFEM / GL
IN ACTION

DVD
CIBEX

Mise en œuvre entre juillet 2010 à octobre 2017 par la **Concertation des Collectifs des Associations Féminines de la région des Grands Lacs (COCAFEM/GL)** avec l'accompagnement du CECI et l'appui financier d'Affaire Mondiale Canada.

Résultats :

- ✓ 10 200 femmes et jeunes filles ont eu accès aux services de leur choix (psychosocial, médical, juridiques et judiciaire) ;
- ✓ 436 survivantes de VSBG ont bénéficié d'un appui à la réinsertion socioéconomique qui a favorisé leur autonomisation, sécurité et estime de soi ;
- ✓ 1200 couples sensibilisés à l'égalité entre les femmes et les hommes et aux méfaits des VSBG, dont une grande majorité vit dans un climat plus harmonieux et égalitaire.



INITIATIVE RÉGIONALE 2

Organisation des femmes actives de Côte d'Ivoire (OFACI)

10

Créé en 1999; l'OFACI a pour mission de lutter pour la promotion et la protection des droits de la personne particulièrement ceux de la femme et cela pour son épanouissement politique, économique et sociale.

Partenariat : NDI, FIDH etc.

Stratégie

- Lutter pour la promotion et la protection des droits de la personne et particulièrement ceux de la femme.
- Soutenir l'émancipation politique, économique et sociale de la jeune femme.
- Concevoir et mettre en œuvre des projets de développement au bénéfice de la femme.
- Lutter contre l'analphabétisme chez la petite fille.



INITIATIVE RÉGIONALE 2

Organisation des femmes actives de Côte d'Ivoire (OFACI) ¹⁰

Réalisations

- Une cellule d'écoute et d'orientation des femmes victimes de violences.
- Mise en place de 10 observatoires sur l'état des droits des femmes dans le pays.
- Enquêtes dans les zones de violence extrême sur les cas de violence contre les femmes, y compris le viol, torture, exécutions sommaires, mauvais traitements et la cessation des activités économiques.
- Au plus fort de la crise, OFACI a contribué à la préparation de rapports sur la situation des droits de la femme et de la démocratisation dans le pays,
- Il a contribué à la ratification du protocole à la charte africaine sur l'homme et des peuples.
- L'engagement de voir au moins 30 % la représentation des femmes dans les postes électifs.



MESSAGES CLÉS ¹¹

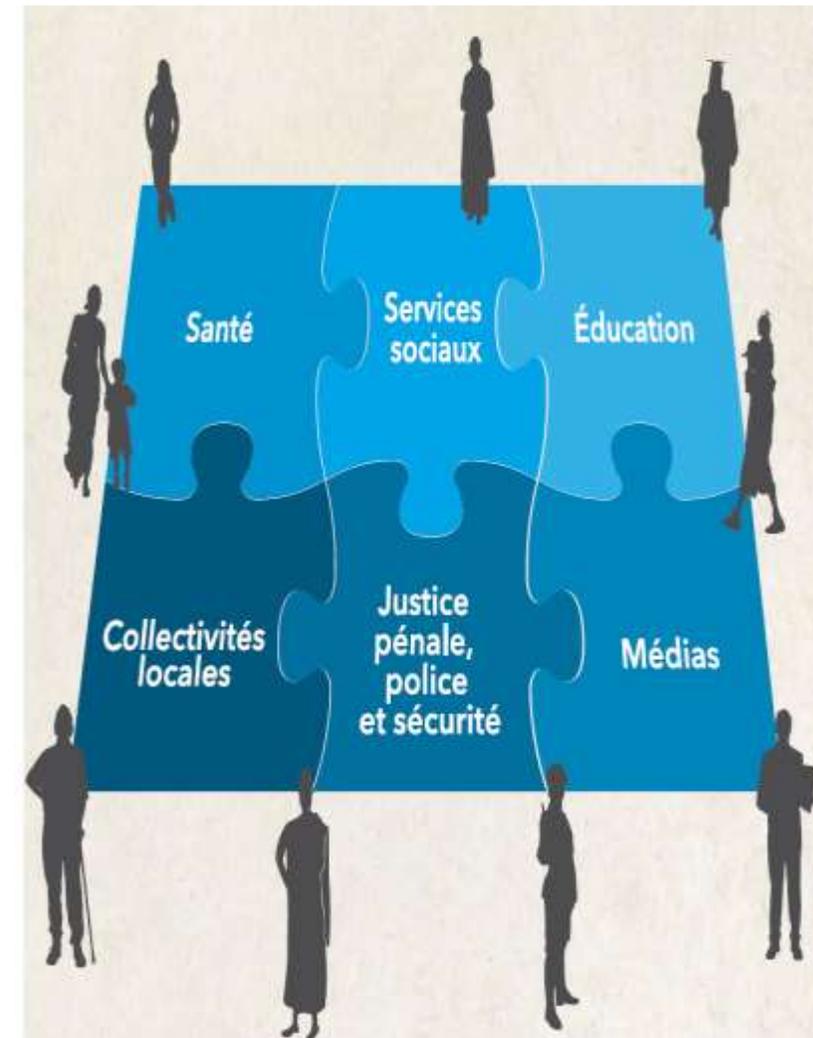
La violence contre des femmes et des filles est évitable.

Les programmes contre la VFFF doivent agir sur des facteurs de risque situés à plusieurs niveaux :

- ✓ **individuel** : antécédents de violence durant l'enfance ;
- ✓ **relationnel** : contrôle masculin exercé sur les femmes/filles ;
- ✓ **communautaire** : normes sexistes qui tolèrent la violence à l'encontre des femmes/filles ;
- ✓ **et sociétal** : accès insuffisant des femmes/filles à l'éducation et à l'emploi.

Ainsi, une intervention adaptée à chacun de ces niveaux permettra de juguler la violence dans son origine.

Dans la dynamique de prévention et de lutte contre la VFFF, plusieurs secteurs de la société ont un rôle à jouer et doivent travailler ensemble.



RÉFÉRENCES



Références

1. OMS. Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes. Organisation mondiale de la Santé, 2012.
https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/86232/WHO_RHR_12.36_fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y
2. Organisation mondiale de la Santé (OMS), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Prise en charge clinique des survivantes de viol et de violence exercée par un partenaire intime : élaboration de protocoles à adopter dans les situations de crise humanitaire [Clinical management of rape and intimate partner violence survivors: developing protocols for use in humanitarian settings]. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2022. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.
<https://apps.who.int/iris/rest/bitstreams/1425838/retrieve>
3. Renforcer le système de santé afin de répondre aux femmes qui subissent de la violence exercée par un partenaire intime et de la violence sexuelle : manuel destiné aux gestionnaires de santé [Strengthening health systems to respond to women subjected to intimate partner violence or sexual violence: a manual for health managers]. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2021. <https://apps.who.int/iris/rest/bitstreams/1373477/retrieve>



Références

4. RESPECTEZ les femmes : Prévenir la violence faite aux femmes. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2019 (WHO/RHR/18.19). Licence : CC BY-MC-SA 3.0 IGO.
<https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/332890/WHO-RHR-18.19-fre.pdf>
5. Lundgren R, Amin A. Addressing intimate partner violence and sexual violence among adolescents: emerging evidence of effectiveness. J Adolesc Health. 2015 Jan;56(1 Suppl):S42-50. <http://dx.doi.org/10.1016/j.jadohealth.2014.08.012>
6. La santé sexuelle et reproductive des adolescents pour tous en Afrique subsaharienne : un coup de projecteur sur les inégalités. <https://www.countdown2030.org/wp-content/uploads/2021/06/BMC-RH-supplement-2021-commentary-abstracts-FR.pdf>
7. Le Partenariat africain pour mettre fin à la violence contre les enfants (APEVAC). Violence contre les enfants en Afrique : rapport sur les progrès réalisés et les difficultés rencontrées, African Child Policy Forum, no date.
https://violenceagainstchildren.un.org/sites/violenceagainstchildren.un.org/files/2021/violence_against_children_in_africa_a_report_on_progress_and_challenges_-_french.pdf
8. UNICEF. Aller de l'avant pour les adolescentes en Afrique de l'Ouest et du Centre. UNICEF, 2020.
<https://www.unicef.org/wca/media/5651/file/Aller-de-lavant-adolescentes-Afrique-ouest-centre-2020.pdf>



Références

9. La Concertation des Collectifs des Associations Féminines de la région des Grands Lacs (COCAFEM/GL). <https://cocafemgl.org/>
10. Organisation des femmes actives en Côte d'Ivoire (OFACI). <https://www.peaceinsight.org/fr/organisations/ofaci/?location=ivory-coast&theme>
11. OMS. Lutter contre la violence entre partenaires intimes et la violence sexuelle à l'encontre des femmes: recommandations cliniques et politiques - Résumé d'orientation. Organisation mondiale de la santé, 2013. https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/88186/WHO_RHR_13.10_fre.pdf?sequence=1



LECTURE SUPPLÉMENTAIRE

- I. Violence against women prevalence estimates, 2018: global, regional and national prevalence estimates for intimate partner violence against women and global and regional prevalence estimates for non-partner sexual violence against women. Geneva: World Health Organization, 2021.
<https://apps.who.int/iris/rest/bitstreams/1347689/retrieve>
- II. Estimations mondiales et régionales de la violence à l'égard des femmes : prévalence et effets sur la santé de la violence exercée par un partenaire intime et de la violence exercée par une personne autre qu'un partenaire. Genève : Organisation mondiale de la santé, 2013. <https://apps.who.int/iris/rest/bitstreams/302742/retrieve>
- III. Plan d'action mondial visant à renforcer le rôle du système de santé dans une riposte nationale multisectorielle à la violence interpersonnelle, en particulier à l'égard des femmes et des filles et à l'égard des enfants [Global plan of action to strengthen the role of the health system within a national multisectoral response to address interpersonal violence, in particular against women and girls, and against children]. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2017. <https://apps.who.int/iris/rest/bitstreams/1082062/retrieve>
- IV. Direction Femmes, Genre et Développement de la Commission de l'Union africaine (CUA-WGDD), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). La violence basée sur le genre en Afrique durant la pandémie de COVID-19. FNUAP, 2020.
https://au.int/sites/default/files/documents/39878-doc-final-final-policy_paper_gbv_in_africa_during_covid-19_pandemic-fr.pdf



MERCI

